

IHEDATE - S3 - Sciences Po

Conférence d'Eloi Laurent - Repenser la transition juste

L'idée de transition énergétique est inventée par les lobbys de l'énergie fossile, car elle induit une notion d'horizon inatteignable et les met en confort.

La « transition juste » est une théorie de Tony Mazzocchi en 1993, reprise dans le Green Deal de l'UE, qui vise à acheter les consentements de pays très fossiles.

L'économie mainstream est un danger public : marchandisation du vivant, croissance comme paravent au changement climatique, etc. Il faut changer l'économie comme système de pensée et comme système social. L'économie doit être bornée par les sciences dures et par l'éthique.

En trois étapes :

- caractériser le monde du début du XXIème siècle comme insoutenable et inégal : inégalité comme moteur des crises écologiques, l'environnement comme nouvelle frontières des inégalités. Par exemple, le COVID 19 est une crise écologique (distorsion de la frontière homme-animal, comme le SRAS, H1N1, Ebola...). Les inégalités sociales aggravent les crises écologiques, qui en retour aggravent les inégalités sociales.
- viser des fins justes : quels indicateurs pour gouverner ? Sortir de la croissance, y compris numérique ? Question des IBE ?
- construire des politiques et des institutions qui sont elles-mêmes justes : vers la transition sociale-écologique urbaine par un Etat social-écologique ?

Typologie des inégalités environnementales urbaines :

- plusieurs approches de la justice : procédurale, de reconnaissance, distributive. De là, recherche des faits générateurs d'inégalités, de leurs vecteurs, des critères objectifs (âge, niveaux sociologiques, revenu, localisation spatiale).

Comment atténuer ces inégalités ? Repenser un Etat calibré pour faire face à ces nouveaux risques écologiques et les inégalités qu'ils engendrent. Retrouver l'esprit des Européens à la fin du XIXème siècle, dans un esprit de double protection sociale et écologique.

Au niveau des territoires, aller sur une politique sociale-écologique, dans une approche matricielle qui confronte environnement (dégradation-amélioration) et social (dégradation-amélioration). Il y a une contradiction possible, et des arbitrages seront nécessaires.

A quoi pourrait ressembler la transition social écologique urbaine ?

Théorie des « quatre villes » :

- ville géographique et fonctionnelle (densité, continuité, systèmes urbains) : **ville intégrée** : problématique de l'enchaînement mobilité-pollution-dégradation sanitaire,
- ville économique (Krugman) : **ville agglomérée**,
- ville sociale (Kops) : **ville coopérative**,
- ville écologique : **ville imprégnante et vulnérable**.

Quels axes pour la transition sociale-écologique ?

- axe 1 : mobilité-environnement-santé
- axe 2 : justice sociale et environnementale
- axe 3 : qualité de vie
- axe 4 : empreinte et vulnérabilité

Croisement des compétences environnementales (du point de vue du droit) et des compétences sociales, et comment elles s'entrecroisent via les quatre axes.

Pour sortir de la croissance (troisième étape) : entrer dans le bien-être. Faire en sorte que les politiques publiques ne soient plus pilotées uniquement par des indicateurs de croissance (cf. rapport Stiglitz 2009 et Eloi Laurent « *Sortir de la croissance mode d'emploi* » 2019).

Premier enjeu : construire un schéma cohérent reliant bien-être et soutenabilité du modèle sur le plan économique (santé comme pivot social-écologique).

Deuxième enjeu : rendre les IBE opérationnels et en faire la base (y compris budgétaire) des politiques publiques.

L'objectif des politiques publiques doivent articuler bien-être / soutenabilité / résilience.